

exercices de piété qui sont le prélude de la journée de tout bon prêtre. Récitation du bréviaire, lectures de piété et de la sainte Ecriture, visite au Saint Sacrement, tout se succédait, chaque jour, à des heures déterminées d'avance, et toujours les mêmes, lorsque sa présence n'était pas réclamée ailleurs. Le reste du temps, il le consacrait à l'étude. Dans les concours, il devançait toujours ses confrères au confessionnal et en revenait ordinairement le dernier. La régularité était chez lui, pour ainsi dire, une seconde nature. Il était facile de s'apercevoir qu'il fatiguait, si les circonstances l'empêchaient de vaquer à ses devoirs au temps marqué. Sous ce rapport, il ressemblait beaucoup au cardinal Taschereau.

M. Beaudry était en outre un excellent administrateur. Aussi, il a laissé en bon état les finances de toutes les paroisses qu'il a desservies. Ses comptes étaient tenus avec méthode et les deniers de la Fabrique dépensés avec une sage économie.

Curé de la Ste-Famille, il a doté son église d'un carillon de trois cloches, le premier, croyons-nous, qui ait été installé dans le clocher d'une paroisse rurale du district de Québec. Pendant son séjour à la Malbaie, il a fondé la florissante paroisse de St-Fidèle. Puis à Charlesbourg, où reposent ses restes mortels, il a restauré les finances de la Fabrique, fait exécuter des réparations considérables à l'église, acheté un orgue, construit un presbytère — tout cela, à même les revenus de la Fabrique et sans l'endetter. — Il a, de plus, fondé le couvent de Charlesbourg, à l'érection duquel il a contribué par une somme assez ronde.

M. Beaudry a donc fait honneur au clergé canadien, et les services qu'il a rendus à l'Eglise doivent lui donner lieu de compter sur les prières de nos lecteurs et de tous ceux qui l'ont connu.

Obéissance des prêtres à leurs évêques

“ Vous savez que mon apôtre a dit de moi, que j'ai été obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la Croix. ”

“ Vous devez professer cette parfaite obéissance envers votre Evêque ; il est votre Supérieur, il vous commande de ma part, et vous avez promis de lui obéir. ” (1)

(1) Frassinetti.